

COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze janvier, à dix-huit heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, Maire.

Date de convocation : 6 janvier 2026.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 6 janvier 2026.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	20
Quorum :	Atteint
Membres absents	3
Membres ayant donné pouvoir	5

Membres présents : Françoise BECQUET ; Jean-Marie BEZIER ; Corinne BOUVIER ; Michel GENNEVIEVE ; Nathalie HANICOT ; Serge LARUE ; Christophe LE BOULANGER ; Michel LEJEUNE ; Carine LEPREVOST ; Marie-Josèphe LESENECHAL ; Bérengère MOREAU (arrivée à 18 h 22) ; Michel PORET ; Claire TANNEUR ; Jean-Paul THOMAS ; Martine VAUGELADE.

Membres absents : Prisca DESFAUDAIS ; Samuel HYAU ; Madeleine JUEL

Membres ayant donné pouvoir : Estelle DUVAL à Michel PORET ; Sandra HEREL à Claire

TANNEUR ; Gilles LAURENT à Michel GENNEVIEVE ; Roger MAHE à Bérengère MOREAU ; Thierry ROHAUT à Nathalie HANICOT.

Secrétaire de séance : Claire TANNEUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2025

I Affaires budgétaires

- 1) FRANCAS : présentation du rapport d'activité et du projet de Budget 2026.
- 2) FRANCAS : convention périscolaire 2026.
- 3) Bourse au permis : renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et l'école de conduite DESFEUX.

II Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

III Travaux – Personnel communal

Travaux :

Personnel :

IV Affaires scolaires

Compte-Rendu.

V Développement économique/Communication

Compte-Rendu.

VI Association/Affaires sociales

Compte-Rendu.

VII Intercommunalité

- 4) Rapport d'Orientation Budgétaire de Pré-Bocage Intercom : approbation.

VIII Citoyenneté/Violences conjugales

Compte-Rendu.

Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Claire TANNEUR est élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2025

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité.

I Affaires budgétaires

1. FRANCAS : présentation du rapport d'activité et du projet de Budget 2026

Monsieur le Maire laisse la parole à Delphine FIEVEZ, directrice départementale, à Nathalie GARCIA, directrice péri et extra-scolaire, à Emilie CUSSON, directrice de l'accueil matin et soir et à Julien BELVAL, coordonnateur, afin de présenter au conseil municipal le Rapport d'activité 2025, en application de l'article L35211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que le projet de Budget 2026.

Après avoir écouté la présentation, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

De prendre acte de la présentation du Rapport d'activité 2025 de l'association des FRANCAS et du projet de Budget 2026.

Bérengère MOREAU demande le nombre d'heures totales effectuées par l'ensemble du personnel. Delphine FIEVEZ n'a pas l'information ce jour mais va l'envoyer au plus vite.

2. FRANCAS : convention périscolaire 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Budget n'étant pas encore établi, la délibération est reportée.

Adopté à l'unanimité.

3. Bourse au permis – Renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et l'école de conduite DESFEUX de Caumont

Monsieur le Maire rappelle les délibérations N°2023-07-075 du 06/07/2023, N°2023-09-095 du 11/09/2023, N° 2024-01-003 du 16/01/2024 et N° 2025-01-004 du 13 janvier 2025, concernant la convention de partenariat avec l'école de conduite DESFEUX.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- **De renouveler la convention** de partenariat entre la commune et l'école de conduite DESFEUX à Caumont-l'Eventé dans les mêmes termes pour l'année 2026 avec les plafonds suivants :

Composition du foyer	Plafonds de ressources annuelles 2026
1 personne seule	23 403 €
2 personnes sans personne à charge, hors jeune ménage*, ou 1 personne seule ayant la carte mobilité inclusion validité.	31 254 €
3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage* sans personne à charge ou 2 personnes dont au moins 1 personne ayant la carte mobilité inclusion validité.	37 584 €
4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes à charge dont au moins 1 personne ayant la carte mobilité inclusion validité.	45 374 €
5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 personne ayant la carte mobilité inclusion validité.	53 376 €
6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 personne ayant la carte mobilité inclusion validité.	60 156 €

*Jeune ménage : couple dont la somme des âges des conjoints est au plus égale à 55 ans.

- **De renouveler le recours au bénévolat** dans le cadre de ladite convention dans les mêmes termes pour l'année 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte le renouvellement de la convention de partenariat entre la commune et l'école de conduite DESFEUX pour l'année 2026 ;

Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous documents s'y rapportant.

II Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

RAS.

III Travaux/Personnel communal

Travaux :

RAS.

IV Affaires scolaires

RAS.

V Développement économique/Communication

Nathalie HANICOT informe de quelques dates :

18 janvier 2026 : Vœux à La Vacquerie à partir de 15h

01 mars 2026 : Matinée Tripes organisée par le comité des fêtes de 9h jusqu'à 12h30 à la salle des fêtes de Caumont

07 mars 2026 : repas concert organisé par le chœur de l'or bleu

28 mars 2026 : Course d'orientation organisée par l'association « Run and Fun »

VI Associations/Affaires sociales

RAS.

VII Intercommunalité

4. Rapport d'Orientation Budgétaire de Pré-Bocage Intercom : approbation

Monsieur le Maire informe le Conseil que par courriel adressé à l'ensemble des communes du territoire le 26 décembre 2025, Pré-Bocage Intercom a transmis son Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026.

Il appartient aux conseils municipaux de prendre acte de la tenue d'un débat portant sur ce Rapport d'Orientation Budgétaires de Pré-Bocage Intercom.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- PRENDRE ACTE du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 17 décembre 2025 ;
- DE NOTIFIER à Pré-Bocage Intercom la délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 de Pré-Bocage Intercom transmis et voté au conseil communautaire du 17 décembre 2025 ;
- DECIDE DE NOTIFIER à Pré-Bocage Intercom la délibération.

Michel LEJEUNE souhaite que soit notifié sur le PV qu'en matière d'assainissement, c'est bien Pré-Bocage Intercom qui effectue le lagunage dorénavant, ainsi que le nettoyage des pompes de relevage.

VIII Citoyenneté/Violences conjugales

RAS.

QUESTIONS DIVERSES

Michel PORET demande où en est la perception des subventions.

Les incessantes demandes de pièces complémentaires ont différé la mise en paiement, assurée mais qui aura lieu sur 2026 au lieu de 2025.

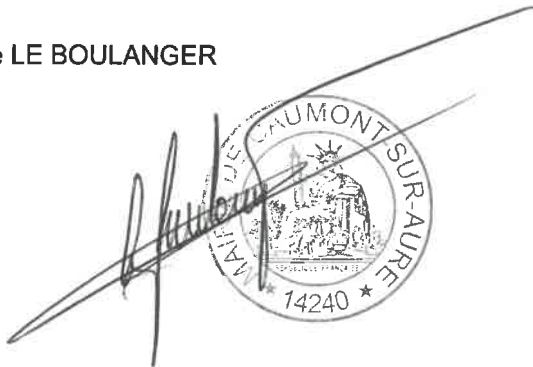
Monsieur le Maire aborde les finances : il a quasiment finalisé la comptabilité 2025 : le challenge des - 8 % de dépenses est tenu, certains postes comme les fournitures ont été revus à la baisse et bien maîtrisés.

Corinne BOUVIER informe le Conseil qu'une soirée tripes est organisée le 1^{er} mars prochain par le Comité des Fêtes.

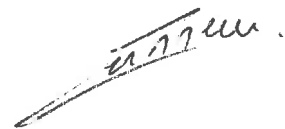
Elle indique également qu'un rendez-vous a été fixé pour la réparation de la porte de la Maison Citoyenne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 33.

Le Maire,
Christophe LE BOULANGER

The block contains a handwritten signature of Christophe Le Boulanger and an official circular stamp. The stamp features a central emblem of a castle, surrounded by the text 'MAIRIE DE CRAUMONT SUR-AURE' and the number '14240' at the bottom.

La Secrétaire de séance
Claire TANNEUR

The block contains a handwritten signature of Claire Tanneur.